

● (1450)

Je me propose de parler brièvement de la situation de l'énergie au Canada et des politiques que le gouvernement a mises sur pied pour protéger notre économie de l'escalade rapide des prix du pétrole sur le plan international et pour l'utilisation de nos ressources nationales au profit de tous les Canadiens.

Le 6 décembre dernier, le premier ministre annonçait une nouvelle politique du pétrole pour le Canada. Celle-ci considérait comme partie essentielle la création d'un marché national pour le pétrole canadien. Parmi les autres mesures mentionnées: un mécanisme des prix pour développer nos ressources de pétrole au moyen de subventions; des mesures garantissant que les prix plus élevés pour le pétrole contribuent à notre sécurité et à notre indépendance; la création d'une compagnie de pétrole canadien, compagnie de la Couronne, pour hâter l'exploration et le développement; l'achèvement d'un oléoduc pour servir Montréal et l'est selon les besoins; et, l'intensification des recherches des techniques d'exploitation des sables bitumineux afin de développer le plus rapidement et le plus complètement possible des ressources qui peuvent, en principe, rivaliser avec les réserves du Moyen-Orient.

Le prix éventuel du pétrole brut domestique est la question la plus importante de toute la situation de l'énergie au Canada. Il faut que nous permettions la hausse du prix du pétrole brut domestique jusqu'à un niveau suffisamment élevé pour permettre le développement des ressources frontalières qui coûtera beaucoup plus cher que les ressources traditionnelles. Cela ne veut pas dire que le prix doit monter immédiatement.

Le gouvernement a institué des restrictions sur les prix pour le bénéfice des consommateurs de pétrole canadien et mis sur pied un mécanisme de contrôle des prix sur le pétrole importé avec le résultat que les hausses de prix dans l'est du Canada sont suivies avec attention de sorte que l'écart entre l'approvisionnement domestique et étranger n'est, à l'heure actuelle, que de sept cents le gallon pour l'essence et pour l'huile. De fait, l'action du gouvernement a empêché une hausse de 12 à 14 cents le gallon sur ces produits dans l'est du Canada et peut-être de 20 cents à travers le pays si les prix internationaux avaient prévalu.

Au 1^{er} avril cette année, le gouvernement s'attend à un système de prix unique au Canada qui maintiendra les prix canadiens plus bas que les prix internationaux mais qui produira les revenus nécessaires pour la production de nouvelles ressources et qui compensera les coûts plus élevés de l'huile dans l'est canadien.

Comparez cette situation avec celle de plusieurs pays industrialisés qui dépendent beaucoup plus des approvisionnements de pétrole étrangers que nous. A l'ouverture de la conférence sur l'énergie, le 22 janvier, le premier ministre observait:

... les développements actuels dans le domaine de l'énergie affectent non seulement les Canadiens mais tous les peuples de l'ouest, par leurs maisons, leurs automobiles, leurs emplois et leurs porte-monnaie...

Plus sérieusement, peut-être plus tragiquement, la crise actuelle du pétrole affecte les espoirs de millions d'hommes et de femmes dans les pays pauvres ou en voie de développement. Ils voient l'aide économique et leurs espoirs d'investissements pour hausser leur niveau de vie, créer des emplois, donner de la nourriture, s'évaporer dans la spirale des coûts nouveaux et fantastiques du pétrole dont ils ont besoin.

[L'honorable M. Robichaud.]

Le 11 février, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures assistait aux discussions sur l'énergie, à Washington—l'initiative Kissinger qui groupait 13 pays consommateurs—et il a dit que cette réunion était nécessaire parce qu'une dépression mondiale était possible si des dispositions n'étaient prises afin de contrebalancer l'augmentation quadruple internationale des prix du pétrole. Autrefois, les Canadiens pouvaient se payer le luxe de hausser les épaules devant les prix plus élevés du pétrole en Europe, mais ce n'est plus le cas. Les Italiens paient aujourd'hui \$1.50 le gallon d'essence. Les coûts sans cesse croissants ont causé une inflation galopante au Japon et en Europe, accompagnée d'un déficit dans la balance des paiements qui pourrait placer une pression intolérable sur le système financier international au cours des prochains mois.

Comme le premier ministre le remarquait dans son allocution du 27 novembre 1973 et dans sa déclaration à l'autre endroit le 6 décembre, le gouvernement fédéral s'inquiète particulièrement des effets que les hausses récentes du prix du pétrole ont sur les citoyens à revenu modique.

Alors que la constitution canadienne délègue aux provinces la responsabilité de l'administration des programmes d'assistance sociale, le gouvernement fédéral a pris l'initiative de contribuer jusqu'à 50 p. 100 des hausses des coûts du Plan d'assistance du Canada aux provinces qui veulent aider leurs assistés à faire face à leurs coûts accrus de pétrole. Je crois qu'un certain nombre de provinces, y compris la Nouvelle-Écosse, ont déjà présenté leurs projets de lois dans leurs assemblées législatives respectives pour donner effet à l'assistance fédérale accrue. Sauf erreur, le projet de loi de la Nouvelle-Écosse a été mis au rancart avec la dissolution de la Chambre il y a deux jours. D'autres provinces prévoient des lois semblables qui s'intégreront aux politiques du gouvernement fédéral.

De plus, étant donné que les paiements faits en vertu du Plan d'assistance-vieillesse, du programme de salaire garanti supplémentaire, et des plans de pension du Canada sont rattachés à l'index du coût de la vie, les hausses des prix du pétrole se reflèteront par des paiements plus élevés dans le cadre de ces plans.

Le premier ministre, désireux d'établir l'indépendance nationale en matière d'énergie avant la fin de cette décennie, a annoncé qu'une aide financière fédérale serait disponible pour la construction d'une première unité nucléaire pour chaque province et pour une deuxième unité en fonction des bénéfices régionaux et de la sécurité des ressources qui pourraient en résulter. A l'heure actuelle, le Nouveau-Brunswick négocie et j'espère qu'il réussira, car la province disposera ainsi de 400 millions de dollars en fonds fédéraux. A ceux qui s'inquiètent des dommages écologiques qui pourraient résulter d'une usine nucléaire, je signale que la Commission mixte internationale a tenu une conférence en juillet dernier à l'Institute Miner, à Chazy dans l'État de New York. Des autorités américaines et ontariennes en énergie nucléaire y ont pris part et tous les scientifiques s'entendaient à dire qu'aucun danger à l'écologie ou à quoi que ce soit ne résulterait de la décision d'une province, d'un État ou d'un pays d'ériger une usine nucléaire. J'en suis certain et je n'y vois absolument aucun danger pour notre écologie ou notre environnement.

● (1500)

Les honorables sénateurs comprennent la position unique du Canada dans sa situation d'importateur et d'exportateur de pétrole. La philosophie du gouvernement du